

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

Présents :

Enseignants : Mme Bonnefont, Mme Briquet, Mme Chalençon, Mme Delage, M. Lafon, Mme Lancelot, Mme Merlin, Mlle Sueur

Parents : M. Quet, Mme Rivière-Gamet, Mme Nativel, Mme Weber, Mme Vincent, Mme Boulot, Mme Blanc, M. Antoine, Mme Dayre, Mme Debiton, Mme Monier

Mairie : Mme Aubry, Mme Belouin, Mme Maul

DDEN : Mme Haensler

Excusés :

IEN : Mme Bourdet

Parent : Mme Magnet

Présidente du conseil : Mlle Sueur. **Secrétaire de séance :** Mme Lancelot.

▪ **Règlement scolaire**

Lecture des éléments ajoutés aux deux « versions » du règlement puis discussion : *les parents demandent si la règle concernant les goûters est valable sur le temps scolaire uniquement ou également sur le temps périscolaire. Le goûter de l'après-midi doit-il être sans emballage ?*

Les enseignants soulignent le fait qu'un même discours au niveau des différents temps scolaires serait plus facile et plus clair pour les enfants.

Certains parents soulèvent leur incompréhension et leur désaccord quant à ce point.

L'équipe enseignante ajoute que cette règle est mise en œuvre pour éviter les emballages laissés au sol dans la cour mais devrait également permettre une meilleure régulation des déchets, donc une démarche écocitoyenne importante à notre époque.

Au moment du vote : 14 voix sont pour l'adoption du règlement, 2 voix contre. Le règlement est donc adopté à la majorité.

▪ **Bilan de rentrée**

- équipe enseignante : l'équipe est inchangée, hormis Mme Delage qui remplace Mme Wisniewski pour assurer ma décharge administrative le jeudi et un mercredi sur 4.

- effectifs : 168 élèves inscrits à la rentrée (à la même date l'année dernière nous étions 178). Nous sommes actuellement 170 : 1 départ et 3 arrivées. Cet effectif repassera à 169 fin novembre avec un départ prévu.

Rappel des répartitions actuelles: 21 CP, 21 CP/CE1 (20 fin novembre), 23 CE1, 28 CE2, 25 CE2/CM1, 25 CM1/CM2 et 27 CM2.

- départ de Mme Gout : le contrat de Mme Vialatte-Gout, notre aide administrative arrive à son terme le 28 novembre et ne sera pas reconduit. Nous allons rapidement nous trouver face à des tâches que nous aurons des difficultés à accomplir : ouvrir les portes, contacter les familles en cas d'absence des enfants ou de maladie en cours de journée, courriers divers... *L'idée de faire appel à une personne en service civique est évoquée.*

- réunions de rentrée ; Une réunion de rentrée a eu lieu dans toutes les classes, précédée d'une réunion d'informations générales, le lundi 11 septembre pour 6 classes, le 18 septembre pour la dernière classe.

- Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED se compose de : Mme Beffara, psychologue scolaire et M. Zaremba, enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique. Le RASED intervient auprès des enfants présentant des problèmes scolaires ou psychologiques sur la demande le plus souvent des enseignants ou quelquefois des parents.

- musique : David Chiarilli intervient en chorale pour toutes les classes. La chorale des « petits » (CP et CE1) a lieu le mardi. Comme les années précédentes, la chorale des « grands » (CE2, CM1 et CM2) a été divisée en 2 groupes : CE2 + CE2/CM1 le mardi pour ce début d'année et CM1/CM2 + CM2 le vendredi en début d'année. Il intervient également en activité musicale classe par classe pour tous les élèves, selon un roulement établi pour l'année le vendredi.

- EPS : Chaque classe dispose d'un créneau horaire d'1h30 (trajet compris) et se rend à la salle polyvalente.

- Natation : Toutes les classes bénéficient d'un créneau de natation par semaine, le lundi après-midi à la piscine Androsace de Cournon. Ce sont les classes de CM1/CM2 et CM2 qui ont commencé le 11 septembre. Les CP/CE1 et CE1 s'y rendront à partir du 20 novembre. Ce seront ensuite les classes de CE2 et CE2/CM1 (à partir du 29 janvier) et enfin la classe de CP (à partir du 23 avril)

A la question de savoir pourquoi nous nous rendons à la piscine de Cournon, l'équipe enseignante répond que les plannings et positionnements sont faits par les conseillers pédagogiques en fonction des besoins des différentes écoles.

▪ **Activités et projets prévus dans les classes :**

* Inscription au prix des Incorruptibles pour tous les élèves de l'école: il s'agit de lire 5 à 6 livres jeunesse pour chaque élève qui devra ensuite voter au mois de mai pour le livre qu'il aura préféré ; les parents pourront voter aussi, via Internet ;

* Les classes de CP et de CE1 ont participé à un cycle foot tous les lundis du 11 septembre au 16 octobre, qui s'est terminé par un tournoi organisé le jeudi 19 octobre.

* Les classes de CP/CE1 et CE1 vont participer au rallye mathématique.

* La classe de CE1 participera à l'école du jeune spectateur cette année.

* Les élèves de CM1/CM2 et CM2 se rendront à la patinoire du 20 novembre au 22 janvier ; les élèves de CP/CE1 et CE1 s'y rendront du 23 avril au 4 juin.

* Les classes de CP, CP/CE1 et CE1 bénéficieront d'une intervention concernant la prévention pour la santé bucco-dentaire en mars

* Nous avons indiqué à la mairie notre souhait de participer à la fête de la musique, comme nous l'avons fait il y a 2 ans et sommes en attente pour savoir si des démarches particulières sont à envisager.

Le 1^{er} exercice incendie de l'année a eu lieu mardi 26 septembre et s'est déroulé sans problème, hormis l'alarme qui a été difficile à éteindre.

Un exercice de mise en sécurité confinement devrait avoir lieu mais nous avons toujours un problème de signal. Nous sommes toujours en attente d'une solution de la mairie, du fait de la configuration particulière des écoles maternelle et élémentaire qui ne forment qu'un seul bâtiment.

▪ **Budget**

La commune attribue 41 € par enfant, avec lesquels sont achetés les fournitures scolaires des enfants, les manuels ou fichiers ainsi que le matériel de classe et de bureau.

La mairie a octroyé un budget supplémentaire pour poursuivre le renouvellement des manuels suite à la mise en œuvre des nouveaux programmes, ce qui a permis de terminer le renouvellement des manuels de mathématiques et de français pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. Nous l'en remercions.

Un parent d'élève a été sollicité pour vérifier les comptes de la coopérative scolaire. Le bilan est le suivant : l'an dernier les dépenses (voyages, USEP, court-métrage, sortie cinéma, patinoire...) ont été de 29 099,83€ et les recettes (photos, fête de l'école, subventions mairie, actions des parents, cabas...) ont été de 23 629€. Actuellement, il y a environ 12 000€ sur le compte.

▪ Point sur les demandes

Remerciements à la mairie pour

- la réparation du distributeur de savon dans les toilettes des filles ;
- l'installation d'un film pare soleil sur la porte de secours de la classe de CM2 ;
- l'installation de porte-manteaux supplémentaires dans la classe de Mme Merlin

Demandes :

- remplacer les deux vitres fêlées sous le préau : *cela devrait être fait*;
- placard sous l'escalier en lien avec la demande de la commission de sécurité d'enlever les armoires sur les paliers : *cela est impossible pour des raisons de sécurité, il faudra donc trouver une autre solution*;
- installer un tableau supplémentaire dans la classe de CP ainsi qu'un interrupteur pour le néon au-dessus du tableau interactif ;
- relier l'ordinateur portable de la classe de CP à la photocopieuse ;
- repeindre la classe de Mme Chalençon : *à prévoir plutôt en période de grandes vacances.*

L'installation des visiophones est en cours. *Elle devrait être terminée en décembre.*

▪ Questions des parents :

Questions vie scolaire :

- Concernant les goûters, la garderie du soir est-elle concernée par l'interdiction des emballages ? *La mairie est en accord avec la décision de l'école. Mme Aubry appuie en disant qu'il faut avoir un même discours, sinon les enfants seront perdus. La mairie mettra noir sur blanc la décision pour le périscolaire de notre école.*

- Connaît-on le bénéfice par action de la coopérative scolaire, bénéfice de la fête de l'école en particulier ?

Cabas : 594,50€

Photos : 1 167€

Fête de l'école : 2 335,52€ (cf. bilan détaillé) Cela représente environ 300€ de bénéfices en moins par rapport à l'an passé. *A la question des parents concernant la fête de l'école, l'équipe enseignante répond qu'il n'y en aura pas cette année. En effet, le manque d'investissement de la plupart des parents, des problèmes d'incivilités envers les enseignants lors des entrées et des problèmes de surveillance des enfants conduisent malheureusement à cette décision. L'équipe déplore d'avoir à en arriver à cette année blanche.*

Cette année, les enfants feront une représentation lors de la fête de la musique.

Un mot sera fait prochainement pour expliquer cette décision à l'ensemble des familles.

- A quoi est destinée la vente de porte brosse à dents en CP et CE1 ?

Le bénéfice de la vente sera donné à la coopérative scolaire pour aider au financement de l'action (coût selon devis 155,25€).

Question générale :

- Il semblerait qu'un incident ait mobilisé la gendarmerie au sein de l'école avant les vacances. Qu'en est-il ?

Un parent ayant eu un comportement inapproprié, il a fallu gérer la situation.

Toutefois, il est demandé de ne pas faire courir de rumeurs « farfelues ».

Questions pour la mairie :

Est-il possible que les enfants disposent de jeux pendant les temps de récréations périscolaires? *Des renseignements vont être pris.*

Les parents demandent également que lors des périodes de grand froid les récréations des temps périscolaires soient réduites.

Le personnel s'entête à retirer les couverts avant la fin du repas et à servir les fromages blancs dans les verres. Peut-on faire cesser cette pratique afin que les enfants puissent par exemple couper leur fromage ou boire de l'eau en fin de repas ? *La mairie est au courant et des changements vont être opérés.*

Les parents remarquent une nette amélioration au niveau des repas de la cantine cette année.

- *Temps scolaire : Les parents demandent comment va se dérouler la suite des décisions suite au sondage du mois de septembre-octobre. Plusieurs réunions auront lieu afin d'organiser un vote lors d'un conseil d'école qui aura lieu avant les vacances de février. Après les résultats des votes des 6 conseils d'école, un vote final devrait se dérouler en conseil municipal fin février.*